

D.

Le Canada: Désarmement et maîtrise des armements

Dans une déclaration à la Deuxième session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement, le 18 juin 1982, le Premier ministre Pierre Elliott Trudeau a décrit la politique canadienne en matière de désarmement et de maîtrise des armements expliquant aux participants que celle-ci comportait deux éléments: la "stratégie de l'asphyxie" et les négociations en vue de produire un équilibre nucléaire stable à des niveaux moins élevés.

La "stratégie de l'asphyxie" englobe l'interdiction totale des essais, l'arrêt des vols d'essai de tous les nouveaux vecteurs stratégiques, la cessation de la production de matières fissibles à des fins d'armement, et la limitation, puis la réduction, des budgets militaires affectés aux nouvelles armes nucléaires stratégiques. Le Premier ministre a souligné qu'une combinaison de ces éléments fournirait un instrument plus cohérent, efficace et prometteur pour freiner la course aux armes nucléaires. Dans son allocution à New York, le Premier ministre a indiqué que cette stratégie ne pouvait être appliquée unilatéralement, mais qu'il fallait plutôt que les puissances nucléaires concluent à cet effet un accord à la table de négociation.

La politique canadienne de désarmement et de maîtrise des armements a deux composantes complémentaires: la stratégie de l'asphyxie qui cherche, par le biais d'accords négociés entre les puissances nucléaires, à enrayer la mise au point de nouveaux systèmes d'armes, et